V/réf. :
N/réf. : 100210 069C MPM XDG/FG

COMMUNAUTE URBAINE
MARSEILLE PROVENCE METROPOLE
M. Joël RAFFIN
Les Docks, Atrium 10.7
10, place de la Joliette
13002 MARSEILLE

Fos sur Mer, le 10 février 2010

Objet : Objets volumineux

Monsieur le Directeur,

Nous constatons une présence importante d'objets volumineux mélangés aux déchets que vous nous livrez. Pour le mois de janvier, le tonnage de déchets volumineux s'est élevé à 364 tonnes.

Ces objets volumineux obstruent les trémies, les trommels et les tables d'alimentation. Le centre de tri doit être arrêté chaque jour afin de procéder à des débourrages des équipements. Ces arrêts perturbent l'exploitation et diminuent la quantité de déchets traités quotidiennement. Nous nous permettons donc de vous demander de bien vouloir mettre en œuvre les moyens nécessaires afin d'éliminer ces objets volumineux.

Par ailleurs, nous recevons une importante quantité de pneus, que nous ne pouvons pas traiter sur le site. Le stock de ces pneus est maintenant très important. Nous vous remercions donc de bien vouloir nous communiquer vos instructions pour l'élimination de ces déchets, conformément à l'article 22.1.4 (page 62) de la DSP.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations les plus respectueuses.

Xavier de Gaulejac

Directeur Général

EveRé SAS
Route Quai Minéralier – Lieu dit Caban Sud – F 13270 FOS SUR MER - Tél. : (33) 4 42 05 76 07 – Fax : (33) 4 42 05 76 07
SAS au capital variable de 29 000 000 Euros – RCS Montpellier 483 665 873